



Jardin et parc public mes droits

Par **padbol**, le **24/02/2019** à **15:02**

Bonjour, je vais de temps en temps dans des parcs publics et profiter de ces grands espaces à un chien - euh le hic du pb à chaque fois lorsque je vais dans ce parc municipal a priori ce parc appartient a la ville fait aussi camping - vous avez un gardien je pense assure le bon fonctionnemnt je pense au meme moment ou je m'y trouve va lache ses chiens il en a 3 et pas n'importe lesquels dont un boxer et cela fait à 3 reprises mon chien s'est pris à parti et de plein fouet son desordre rnle fait que c'est lache volontairement en a t il le droit donc la semaine derniere illico veto j'en ais eu pour 200euros bon il va beaucoup mieux bien que il a des plaies et morsures sur tout son corps - rnmoralite ce dingo, de boxer si son pproprio ne serait pas venu il est clair qu'il serait mort et la c'est sa mort dans mes bras ? rnil a failli arrache une oreille rnampute une pate rnet sectionne je dis sectionne il lui aurait arrache un bout de sa queue ? rnvoila pour 2 minutes de plaisir bien qu'il etait a cote de moi rnse serait un petit york canichon clair il aurait ete mort ?rnrrrnHaut

Par **Tisuisse**, le **25/02/2019** à **08:16**

Bonjour, rnVoyez la mairie pour connaître le règlement des parcs et autres espaces verts en ce qui concerne la présence des animaux, en particulier les chiens.

Par **morobar**, le **25/02/2019** à **08:20**

Bonjour, rnEn prolongement demandez au maire la prise en charge des frais occasionnés par son personnel, qui en tout état de cause ne peut laisser divaguer des chiens non tenus en

laisse.

Par **padbol**, le **25/02/2019** à **20:30**

Merci pour l'info